

**Conseil économique et social**

Distr. générale  
8 avril 2004  
Français  
Original: anglais/français

**Comité chargé des organisations non gouvernementales**

Session ordinaire de 2004

10-28 mai 2004

**Rapports quadriennaux pour la période 1999-2002  
présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général  
en application de la résolution 1996/31  
du Conseil économique et social****Note du Secrétaire général****Table des matières**

	<i>Page</i>
1. Development Alternatives with Women for a New Era . . . . .	2
2. Family Planning Association of Turkey . . . . .	7
3. Handicap International . . . . .	10
4. Fédération internationale de la vieillesse . . . . .	13
5. Fédération internationale Terre des hommes . . . . .	16
6. Union internationale des économistes . . . . .	20
7. Conseil national des femmes de Catalogne . . . . .	24
8. Service and Research Foundation of Asia on Family and Culture . . . . .	27
9. Vrouwen Alliantie . . . . .	31
10. Société mondiale pour la protection des animaux . . . . .	34



## **1. Development Alternatives with Women for a New Era\***

### **(Statut consultatif spécial obtenu en 1995)**

#### **1. Buts et objectifs de l'organisation**

DAWN est un réseau féminin d'universitaires et d'activistes des pays du Sud qui mène des recherches et effectue des analyses axées sur les femmes dans le domaine de l'environnement mondial et dont l'action est vouée au développement équitable, durable et respectueux de l'égalité des sexes. Ce réseau s'étend à l'Afrique anglophone et francophone, à l'Asie du Sud et du Sud-Est, à l'Amérique latine, aux Caraïbes et au Pacifique. L'organisation a pour buts et objectifs d'examiner les processus économiques, sociaux, culturels et politiques qui causent et perpétuent les inégalités fondées sur le sexe, la classe et la race; d'analyser, d'un point de vue féminin, les stratégies de développement et leur impact sur les femmes et sur les pauvres; et de rechercher des moyens différents de réaliser le développement durable et respectueux de l'égalité des sexes grâce à la recherche, à des analyses, à la formation, à des activités de plaidoyer et de communication.

DAWN influence les échanges sur les questions relatives au développement mondial en fournissant des analyses holistiques axées sur le point de vue des femmes du Sud qui s'appuient sur leur expérience et s'inspirent de leurs stratégies et visions collectives. Il s'agit d'une organisation autonome qui collabore néanmoins avec d'autres organisations de la société civile. Nombre de ses activités sont étroitement liées aux travaux de l'Organisation des Nations Unies et les membres de DAWN ou de son comité directeur ont été invités à fournir des conseils à l'organisation, à parrainer ses activités ou à contribuer à ses travaux par l'intermédiaire du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social.

#### **2. Participation aux comités préparatoires, aux conférences et autres réunions régionales connexes avec les organisations non gouvernementales organisés par les Nations Unies**

- **Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'examen quinquennal de l'exécution du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (juin 1999)** • parmi les réunions connexes, on compte le Forum de La Haye (6-12 février 1999); la Conférence régionale de DAWN tenue au Cameroun du 5 au 7 janvier 1999; et la table ronde de DAWN sur les liens entre population, développement, environnement et santé procréative organisée à La Haye le 6 février.
- **Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au Sommet mondial pour le développement social de 1995 (Copenhague+5) (juin 1999)** – parmi les réunions connexes, on compte celle du Comité préparatoire tenue en mai 1999.

---

\* La version originale anglaise du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.

- **Session extraordinaire de l'Assemblée générale chargée d'examiner et d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme et l'application de la Déclaration de Beijing et du Programme d'action de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes** (New York, juin 2000) – parmi les réunions connexes, on compte celle du Comité préparatoire tenue le 17 mars 2000 et la séance de travail des organisations non gouvernementales sur les femmes en l'an 2000 organisée les 2 et 3 juin 2000.
- **Session extraordinaire de l'Assemblée générale chargée d'examiner la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social ainsi que de nouvelles initiatives** (juin 2000) – parmi les réunions connexes, on compte les réunions intersessions du Comité préparatoire tenues du 30 août au 3 septembre 1999, le Forum Genève 2000 intitulé « La prochaine étape du développement social » et la deuxième session du Comité préparatoire chargé d'examiner la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social ainsi que de nouvelles initiatives organisée à Genève en avril 2000.
- **Dixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement** – parmi les réunions connexes, on compte la réunion plénière des organisations non gouvernementales tenue à Bangkok le 7 février 2000.
- **Conférence internationale sur le financement du développement (Monterrey, 18-22 mars 2002) et Forum mondial de Monterrey** – parmi les réunions connexes figurent les suivantes : auditions entre organisations non gouvernementales et secteur privé (New York, 5-9 novembre 2000); deuxième session du Comité préparatoire (New York, 12 février 2001); troisième session du Comité préparatoire (New York, 2-8 mai 2001 et 15-19 octobre 2001); réunion régionale de Carthagène organisée par Red de Educación Popular entre Mujeres (REPEM/DAWN) avec le concours du Département des affaires économiques et sociales (DESA) dans le cadre du Programme de l'UNIFEM (15-17 juillet 2001); Conférence des pays nordiques consacrée au financement du développement (Copenhague, 5 octobre 2001); quatrième session du Comité préparatoire (14-25 janvier 2002); réunion des pays d'Asie-Pacifique consacrée aux aspects sexospécifiques du financement du développement (Katmandou, 8-9 janvier 2002); Commission d'enquête du Parlement allemand : première audition publique sur les sexospécificités et la mondialisation (18 février 2002); et Conférence de la Fondation Heinrich Boll sur l'intégration des sexospécificités dans l'analyse budgétaire, les marchés financiers et le financement du développement (19-20 février).
- **Conférence mondiale des Nations Unies contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée** (Durban, 31 août-7 septembre 2001) et Forum des ONG – parmi les réunions connexes, on compte la quarante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme tenue à New York du 6 au 16 mars 2001 et la deuxième session du Comité préparatoire organisée à Genève en mars.
- **Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au VIH/sida** : deuxièmes consultations officielles tenues du 21 au 26 mai 2001 et session parallèle organisée par la société civile du 21 au 24 mai.

- **Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants** (New York, mai 2002).
- **Sommet mondial pour le développement durable** (Johannesburg, 2-11 septembre 2002) et Forum des ONG – parmi les réunions connexes, figurent les suivantes : réunion des pays d'Amérique latine (Rio de Janeiro, 19-20 octobre 2001); Comité préparatoire régional des pays d'Asie-Pacifique (Phnom Penh, 27-29 novembre 2001); deuxième session du Comité préparatoire (New York, 28 janvier-8 février 2002); troisième session du Comité préparatoire (New York, 25 mars-5 avril 2002); et quatrième session du Comité préparatoire et Forum des ONG (Bali, 27 mai-7 juin 2002).
- **Sommet mondial sur la société de l'information** – conférence préparatoire régionale : « Forum international : l'Amérique latine et les Caraïbes dans la société de l'information » (Brésil, septembre 2002).
- **Cinquième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique** (Bangkok, 11-17 décembre 2002).

### **3. Coopération avec les organismes des Nations Unies et les institutions spécialisées**

- DAWN était l'une des quatre organisations de la société civile invitées à participer à une table ronde avec les membres des Conseils d'administration du PNUD et du FNUAP tenue à Genève en juin 2000.
- À la Barbade et dans les Caraïbes orientales, le système des Nations Unies a coparrainé un colloque organisé à la Barbade les 9 et 10 novembre 2000 en hommage notamment aux travaux de Peggy Antrobus, ex-coordonnatrice générale de DAWN.
- Au Forum social mondial tenu à Porto Alegre du 25 au 30 juin 2001, DAWN a organisé, en collaboration avec REPEM et l'UNIFEM, une table ronde intitulée « Transparence et responsabilité : l'intégration des sexes dans l'analyse budgétaire » tenue le 28 janvier et une autre table ronde intitulée « L'application des mécanismes du marché à la gestion des affaires publiques » tenue le 29 janvier.
- Pour l'UNIFEM, l'organisation a élaboré un article qui analysait les conférences d'examen organisées par les Nations Unies intitulé « Équité du statut des deux sexes et équité économique : réflexions sur les examens quinquennaux des conférences organisées par les Nations Unies dans les années 90 ».
- Le 14 décembre 2000, à la demande du Conseil économique et social, elle a analysé et appuyé la création d'un Groupe d'étude des technologies de l'information et des communications et d'un fonds d'affectation spéciale thématique pour les technologies de l'information et des communications.
- DAWN a participé à l'Atelier consultatif des femmes organisé par l'UNIFEM et l'Organisation des femmes pour l'environnement et le développement qui s'est tenu dans le cadre de la deuxième session du Comité préparatoire sur le financement du développement et a contribué au document unifié issu de cet atelier qui a été utilisé à la troisième session du Comité préparatoire sur le financement du développement.

- Elle a élaboré un document à l'occasion de la table ronde intitulée « Combler le fossé des inégalités : agir pour les droits fondamentaux des enfants et des femmes », coparrainée par l'UNICEF, qui s'est tenue à New York les 14 et 15 juin 2001.

#### 4. Autres activités

##### i) *Consultations et coopération avec des fonctionnaires du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies*

- Dans une lettre en date du 8 septembre 1999 adressée au Secrétaire général, DAWN a prié les Nations Unies de respecter leurs engagements en vue de la réalisation pacifique de l'indépendance du peuple timorais.
- Le 16 juillet 2001, dans des lettres adressées à l'Organisation des Nations Unies, à l'Organisation mondiale de la santé, au Fonds des Nations Unies pour la population, etc., DAWN a fait part de son inquiétude quand au fait que l'objectif visant à « rendre accessibles, par le biais du système de soins de santé primaires, des services de santé génésique pour tous les individus de l'âge voulu aussitôt que possible et au plus tard avant 2015 » ne fasse pas partie des objectifs du Millénaire pour le développement énoncés dans le Plan de campagne pour la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire.
- Le 22 mars 2002, l'organisation a envoyé un message de soutien et d'appréciation à Mary Robinson, Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sortant.
- En avril 2002, elle a écrit, entre autres, au Secrétaire général pour exprimer sa préoccupation au sujet de l'incursion d'Israël en Cisjordanie et de l'occupation de ce territoire.
- Dans un message en date du 9 mai 2002, elle a adressé ses félicitations à Mignonette Patricia Durrant pour avoir été nommée Ombudsman de l'ONU; et,
- Dans une lettre en date du 24 juin 2002 adressée au Secrétaire général, elle a soutenu la candidature du juge Navanethem Pillay au poste de Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.

##### ii) *Élaboration de documents*

- Note intitulée « Études sur le développement et économie du développement : comment progresser à partir de l'architecture de réseau d'échange d'informations sur les télécommunications? » à l'intention des participants à la Conférence de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (Le Cap, 7 et 8 septembre 2001).
- « La sexualité comme point de l'ordre du jour de la Conférence internationale sur la population et le développement : entre trop et pas assez » à l'intention des participants au Séminaire du FNUAP intitulé « De nouvelles questions en matière de santé procréative » (New York, 24-25 juin 2002).

*iii) Autres exemples d'activités de conseil et de travaux de fond*

- Financement du PNUD en 1999-2000 en vue de l'élaboration des rapports et de la création du site Web de DAWN.

## **2. Family Planning Association of Turkey\***

### **(Statut consultatif spécial accordé en 1999)**

#### **1. Buts et objectifs de l'Organisation**

Family Planning Association of Turkey (FPAT) s'emploie à participer à des activités de plaidoyer, de formation, d'information et médicales liées à la planification familiale, à la santé procréatrice, à l'hygiène sexuelle et à l'éducation des femmes considérées comme des droits fondamentaux et partant à contribuer à améliorer la santé individuelle et familiale et la condition de la femme.

L'Association est membre de la Fédération internationale pour le planning familial et de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies et collabore avec le Human Rights Platform of Marmara Group of Turkey qui est une organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social. L'Association est devenue membre observateur du Forum interparlementaire européen en novembre 2001.

#### **2. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou conférences et réunions des Nations Unies**

2.1 Le Directeur exécutif de l'Association a participé au Forum de La Haye sur l'examen quinquennal des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement du 8 au 12 avril 1999 en tant que membre de la délégation gouvernementale turque. Un représentant de l'Association a aidé à rédiger les déclarations de la délégation turque avant la réunion et défendu la position de la Turquie en séance et lors des débats de sous-groupes.

Le Directeur exécutif de l'Association a également participé aux réunions du Forum des ONG et du Forum des jeunes sur la CIPD+5 tenus les 6 et 7 avril 1999.

2.2 Le Coordonnateur du projet des parlementaires de l'Association a participé avec des parlementaires turcs au Forum international des parlementaires organisé du 4 au 6 février 1999 à La Haye par l'ONU sur l'examen de la CIPD.

2.3 Le Directeur exécutif de l'Association a accompagné la délégation gouvernementale turque en tant que représentant d'ONG à la trente-deuxième session de la Commission de la population et du développement convoquée du 22 au 24 mars 1999 et à la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée à l'examen et à l'évaluation de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement qui s'est tenue du 24 au 31 mars 1999 à New York. Il a beaucoup contribué à la formulation des déclarations ayant servi lors des séances préliminaires à arrêter la position de la délégation turque et participé aux séances plénières et aux séances de sous-comités au nom de la Turquie et défendu ses positions.

2.4 Il a en outre participé à la troisième réunion du Comité préparatoire qui s'est tenue du 24 au 25 et du 28 au 29 mars 1999 et à la session de l'Assemblée générale

\* La version originale anglaise du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.

consacrée à l'examen et à l'évaluation d'ensemble de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement qui s'est tenue du 30 juin au 2 juillet 1999 à New York en tant que conseiller de la délégation gouvernementale turque.

2.5 Le Vice-président de l'Association a assisté à la réunion préparatoire régionale organisée du 19 au 21 juin 2000 par la CEE sur l'évaluation du Programme d'action de Beijing en tant que représentant d'ONG membre de la délégation gouvernementale turque.

2.6 Le Président de l'Association accompagné d'un membre du Conseil d'administration a participé à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies chargée d'examiner la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social ainsi que de nouvelles initiatives du 26 au 30 juin 2000.

2.7 Le Président de l'Association a présenté le premier rapport de la Turquie sur la Convention relative aux droits de l'enfant à la Commission des Nations Unies du même nom le 22 mai 2001 à Genève (Suisse).

2.8 Le Directeur exécutif de l'Association a participé à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité des sexes, développement et paix pour le XXIe siècle » tenue du 30 mai au 2 juin et du 5 au 9 juin 2000 à New York en tant que représentant d'ONG membre de la délégation gouvernementale turque et représenté la Turquie lors des débats sur les thèmes de la violence à l'égard des femmes et de la santé des femmes.

2.9 Le Président et le Directeur exécutif de l'Association ont participé à l'Assemblée générale de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies qui s'est déroulée du 6 au 8 novembre 2000 à Vienne.

2.10 L'Association a pris la responsabilité de s'occuper des débats du séminaire consacré à la santé des femmes dans le rapport parallèle de la Turquie établi par des ONG dans le cadre de « Beijing+5 » les 5 et 6 février 2000 et établi la version définitive de cette partie.

2.11 Un membre du Conseil d'administration de l'Association a participé à la quarante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme qui s'est déroulée du 6 au 16 mars 2001 à New York.

2.12 Un parlementaire turc membre de l'Association, a assisté en 2002 à la Conférence parlementaire internationale sur la mise en œuvre du Plan d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement tenue du 21 au 22 novembre 2002 à Ottawa où il a joué un rôle dynamique.

2.13 Deux membres de l'Association ont participé à la deuxième session du Comité préparatoire du Fonds pour la population de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique qui s'est déroulée dans le cadre de la cinquième Conférence de la population pour l'Asie et le Pacifique, tenue du 29 au 31 octobre 2002 à Bangkok, en tant que membres de la délégation gouvernementale turque où ils ont joué un rôle dynamique.

2.14 L'Association a pris une part active à l'élaboration du rapport parallèle des ONG sur les travaux du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes le 11 novembre 2002.

### 3. Coopération avec les organismes et institutions spécialisés des Nations Unies

- L'Association entretient des rapports avec les représentants du FNUAP, de l'UNICEF, de la Banque mondiale, de l'UNESCO et du HCR.
- Elle a participé à l'évaluation à mi-parcours du deuxième programme de pays du FNUAP en 1999 et à l'élaboration du troisième du 8 au 9 mars 2000.
- L'Association, en tant que secrétariat de la Commission nationale sur le sida a bénéficié du soutien financier du Groupe des Nations Unies sur le sida pour réviser le plan d'action national du même nom.
- L'Association a participé au séminaire organisé par le Bureau du HCR pour le Canada les 12 et 13 novembre 2001 en Turquie, à la réunion qui s'est déroulée le 11 janvier 2001 dans le cadre du Programme de gestion des transformations sociales de l'UNESCO et à la Réunion du groupe thématique sur le VIH/Sida en Turquie le 17 novembre 2002.

### 4. Autres activités pertinentes

4.1 Le projet de création d'un groupe de pression sur la population et le développement à l'Assemblée nationale turque avec le soutien financier du FNUAP s'est achevé en 1999 et le groupe officieux sur la population et le développement de l'Assemblée nationale a été établi par l'Association en juin 2001 et siège au Forum parlementaire intereuropéen sur la population et le développement depuis le 17 décembre 2001.

4.2 Jusqu'à la fin de juin 2002, le projet Maternité sans risque était exécuté avec le soutien financier du FNUAP.

4.3 La Commission nationale des ONG chargée de la santé des femmes, créée et présidée par la Family Planning Association of Turkey a organisé le premier colloque national des ONG à l'occasion de l'Année internationale des volontaires des Nations Unies en 2001 avec le concours financier des représentants locaux du FNUAP et de l'UNICEF. Lors de ce colloque, les représentants des ONG ont été informés des débats et des programmes d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, de Beijing, du Sommet mondial pour le développement social et du Sommet mondial pour les enfants, d'Habitat I et des évaluations quinquennales qui en avaient été faites par les experts qui participaient à cette réunion afin qu'ils puissent utiliser ces informations dans leurs programmes.

4.4 Un représentant de l'Association a présenté un document intitulé « Family Planning in a Reproductive Health Framework » (Planification familiale dans le cadre de la santé procréatrice) lors du séminaire conjointement organisé par le FNUAP et l'Organisation de coopération économique sur l'élargissement des choix en matière de contraception et l'amélioration de la qualité des programmes de santé procréatrice du 7 au 11 mai 2000 à Istanbul à la demande de la Division des questions techniques et des politiques du FNUAP à New York.

4.5 Comme le leur ont demandé le représentant de pays du FNUAP lors de la visite de la Directrice exécutive en Turquie le 25 juin 2000, l'Association et la Commission nationale des ONG chargée de la santé des femmes ont invité les ONG membres de ladite commission à une réunion pour examiner la question de la santé et des droits en matière de reproduction et celle de l'équité et de l'égalité entre les sexes en Turquie.

### **3. Handicap International\***

#### **(Statut consultatif spécial obtenu en 1999)**

##### **1. Mission et présentation d'Handicap International**

Handicap International est une organisation de solidarité internationale, non gouvernementale, à but non lucratif. Sa création date de 1982. Depuis 1999, Handicap International bénéficie d'un statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies.

Handicap International cherche à venir en aide aux personnes vulnérables en situation de handicap, quelles que soient la nature et/ou l'origine de cette situation, par le biais de programmes d'appareillage et de rééducation des personnes handicapées, de programmes pluridisciplinaires d'intégration économique et sociale de ces personnes, de programmes de soutien psychologique aux personnes en souffrance psychique.

Depuis la création d'une coordination « mines » en 1994, l'association a développé des compétences reconnues dans l'action contre les mines antipersonnel (déminage; éducation pour la prévention des accidents par mines; études sur la présence des mines et leur impact socioéconomique; recherches techniques et technologiques). Ces savoir-faire s'inscrivent en cohérence avec la vocation d'assistance aux victimes de mines de l'association.

Les actions de Handicap International s'appuient sur le transfert de savoir-faire et le partenariat, l'appui institutionnel et aux projets, la réalisation directe de projets, ainsi que le plaidoyer, la sensibilisation et la mobilisation de la société civile. Au fil des années, l'association a formalisé le cadre de sa mission envers la situation de handicap à travers une approche spécifique : la réduction des facteurs de risque; le développement des aptitudes et de l'autonomie des personnes; l'adaptation des facteurs environnementaux, sociaux, physiques; le développement de la participation sociale.

En décembre 2002, Handicap International était présente dans 52 pays.

Une nouvelle section a été créée au Royaume-Uni à côté des sections préexistantes (France, Belgique, Suisse, Luxembourg, Allemagne) et des bureaux de représentation (États-Unis, Canada et Danemark).

##### **2. La contribution aux domaines d'action généraux de l'ONU**

###### **a) Réunions thématiques**

- **Forum du Millénaire, 22-26 mai 2000, New York.**
- **Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, 10-20 mai 2001, Bruxelles :** Handicap International a participé à l'élaboration d'une déclaration politique au sein du Forum des ONG présentant les grandes directions à prendre en compte dans les discussions et dans la rédaction d'un plan d'action par les États.

---

\* La version originale anglaise du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.

- **Assemblée générale extraordinaire des Nations Unies contre le sida, juin 2001, New York.**
- **Conférence de Mexico sur le droit des personnes handicapées, juin 2002.**
- **Seminar on Disarmament, Health and humanitarian action: putting people first, 7 novembre 2002, Genève :** Handicap International était présente à ce séminaire organisé par l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement.

#### **b) Coopération opérationnelle**

- **Quatrième Forum international sur la pauvreté urbaine (FIPU), Marrakech, du 16 au 19 octobre 2001,** sur le thème : « Villes productives et villes inclusives, vers des villes pour tous », – organisé par le CNUEH (Habitat) et le Gouvernement marocain (Ministère de l'emploi, de la formation professionnelle, du développement social et de la solidarité) : Handicap International était invitée dans le cadre de ses actions en développement local urbain à Sale-Tabriquet et a participé à un atelier sur la méthodologie de collaboration commune associations et amicales.
- En 2001, Handicap International a rédigé un rapport pour le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie dans le cadre d'une enquête menée sur les crimes de guerre et exactions commises par les forces armées sur le territoire de la Bosnie entre 1992 et février 1994. Ce rapport faisait état d'observations médicales objectives relevées par les équipes lors de l'exercice de leur fonction.

### **3. Le partenariat dans la mise en œuvre de compétences spécifiques : mines, handicap**

#### **a) Réunions thématiques, partage d'expériences**

- **Participation dans le processus d'intégration des mines (Ottawa) :** Membre fondateur de ICBL (International Campaign to Ban Landmines), Handicap International contribue activement aux événements organisés dans le cadre du « Processus d'Ottawa ».

Handicap International a participé aux quatre premières réunions annuelles des États parties au Traité d'Ottawa (Maputo 1999, Genève 2000, Managua 2001, Genève 2002), ainsi qu'à toutes les réunions intersessionnelles d'experts, à la fois en tant qu'ONG spécifique et comme membre de la délégation officielle ICBL. Lors de chacune de ces réunions des interventions et des contributions écrites ont été faites en particulier sur les thèmes du déminage, de l'assistance aux victimes (production annuelle du *Victim Assistance World Report*) et du soutien à l'établissement de plans nationaux d'assistance aux victimes dans les pays affectés (projet mené en Asie du Sud-Est). Handicap International est également présente au sein du Steering Committee on Mine Action qui, sous coordination UNMAS, rassemble les autres agences des Nations Unies (UNICEF, PNUD et UNOPS) et les principales ONG impliquées dans le déminage.

- Dans le cadre de ses programmes en Algérie, du 5 au 8 novembre 2000, Handicap International a cofinancé avec l'UNICEF et l'OMS un séminaire organisé par une association de parents d'enfants IMC (Infirmes moteurs

cérébraux) et par la Fédération des associations des handicapés moteur. Handicap a également participé au financement de l'édition du livret sur la prise en charge des enfants IMC *Éléments pour un programme national*.

- Outre la participation à des conférences thématiques, les équipes d'Handicap International sur le terrain s'impliquent de façon régulière dans les réunions de coordination ou d'information organisées par les agences onusiennes et/ou institutions spécialisées (OCHA, UNICEF,...) en fonction de la nature des programmes menés.

#### **b) Coordination opérationnelle**

- Handicap International a été mandatée par l'Administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo comme organisation coordinatrice des activités de médecine physique et de réadaptation sur le territoire kosovar, de septembre 1999 à mars 2002.
- **Landmine Safety Project** : Depuis octobre 2002, Handicap International est chargée du Landmine Safety Project en collaboration avec UNMAS. L'objectif de ce programme est de fournir aux personnels d'ONG internationales et des structures de l'ONU des informations pour une meilleure gestion des risques dans les pays minés. Des sessions de formation ont été organisées à Genève et sont également prévues à New York. Onze pays ou régions sont concernés par cette action : Burundi, Iran, Kirghizistan, Liban, Myanmar, Sahara occidental, Sri Lanka, Tadjikistan, Tchad, Tchétchénie et Viet Nam.

Un certain nombre de projets a pu être réalisé grâce aux financements d'institutions onusiennes telles UNHCR, UNICEF, UNOCHA, UNOPS, UNMAS, WFP, PNUD et UNESCO.

Une liste détaillée des financements par pays depuis 1999 n'ayant pas sa place dans ce rapport, en voici quelques exemples :

- **Angola** : Dans le cadre de ses programmes en Angola, Handicap International coordonne en partenariat avec UNICEF l'action PEPAM (Programme d'éducation et de la prévention des accidents par mines). Les deux organisations ont travaillé en 2002 sur la base d'une commission tripartite avec les autorités angolaises.

Handicap International a également bénéficié d'un financement d'UNOCHA pour la mise en place de deux projets de PEPAM d'urgence : l'un auprès des populations déplacées (IDPs) dans le cadre de la ligne de financement ERF (Emergency Relief Fund), l'autre auprès des soldats démobilisés de l'Unita dans le cadre de la ligne QERF (Quartering Emergency Relief Fund).

- **Mozambique** : Dans le cadre de ses programmes de déminage dans ce pays, Handicap International coopère activement avec le Programme accéléré de déminage des Nations Unies (PAD).

Il existe également un partenariat financier et technique avec l'Organisation mondiale de la santé dans le cadre des relations avec le département de rééducation fonctionnelle, en particulier sur la question de l'appareillage et de la réhabilitation à base communautaire. Handicap International est également membre de Global Alliance for the Elimination of Lymphatic Filariasis (GAEFL) et de Global Alliance for Elimination of Leprosy (GAEL).

## 4. Fédération internationale de la vieillesse\*

### (Statut consultatif général accordé en 1995)

#### Buts et objectifs de l'Organisation

La Fédération internationale de la vieillesse (FIV) vise à informer, à éduquer et à promouvoir des services, des programmes et des politiques pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées à travers le monde. Elle reconnaît à toute personne âgée, indépendamment de son sexe, de sa situation économique, de sa santé et de son âge, le droit de jouir de ses droits fondamentaux, de vivre dans la dignité et à l'abri des effets pervers de la pauvreté, de la maladie, de la privation d'abri et de la malnutrition; et d'être protégée de l'isolement, des sévices, du délaissement et de la pauvreté. Les activités et les partenariats de la Fédération reposent sur les principes des Nations Unies pour les personnes âgées, auxquels ils se conforment du reste, c'est-à-dire l'indépendance, la participation, les soins, l'épanouissement personnel et la dignité.

Les objectifs de la Fédération sont réalisés par le biais des activités ci-après :

- Conférences mondiales biennuelles et exposition sur le vieillissement;
- Publications;
- Réunions régionales;
- Adhésion au Comité des ONG sur le vieillissement à New York et présidence du Comité de 1997 à 2003.

#### Changements

*Composition* : La Fédération continue d'accroître le nombre de ses adhérents en tenant compte surtout de la répartition géographique.

*Financement* : Les dépenses de fonctionnement ne sont pas financées à partir des ressources de base ni des subventions des gouvernements mais plutôt par les frais d'adhésion, les ressources de projet et le parrainage.

*Affiliations* : OMS, OIT, UNESCO.

#### Participation aux travaux du Conseil économique et social ou autres organismes des Nations Unies

- Participation à la session de la Commission du développement social tenue à New York dans le cadre de l'organisation de manifestations parallèles et de la présentation d'exposés oraux et écrits de 1999 à 2002.
- 1999 : Année internationale des personnes âgées : le représentant de la Fédération a participé à toutes les activités de promotion et de célébration de l'Année, notamment en aidant le Département des affaires économiques et sociales à élaborer les documents destinés à contribuer au Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (2002).

---

\* La version originale anglaise du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.

- 2002 : Deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement (2002) : la Fédération a été invitée à prendre part aux travaux du groupe de travail intergouvernemental de l'Assemblée mondiale.
- 2002 : Présidence du Comité des ONG s'intéressant aux personnes âgées assurée par un représentant de la Fédération.
- 2002 : Désignation d'un représentant de la Fédération comme membre du Comité international de planification du Forum.
- 2002 : Participation de la Fédération à des séminaires et à des groupes de réflexion du Comité international de planification.
- 2002 : Présentation par la Fédération lors des sessions gouvernementales du Forum d'un rapport dans le cadre des tables rondes parrainées par le Gouvernement espagnol.
- 2002 : Présentation par la Fédération au nom de la Conférence des ONG ayant des relations consultatives avec les Nations Unies d'un rapport lors de la séance plénière de l'Assemblée.
- 2002 : Octroi à la Fédération d'un statut d'observateur lors du processus préparatoire du suivi régional de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement organisé sous l'égide de la CEE à Genève.
- 2002 : Participation d'un représentant de la Fédération aux réunions des ONG tenues à Francfort pour préparer la participation des ONG à la réunion qui a eu lieu en septembre 2002 à Berlin sur la stratégie internationale régionale de suivi de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement à Madrid.

#### **Coopération des ONG avec les organismes et institutions spécialisées des Nations Unies**

- 1999 : Dans le cadre de l'Année internationale des personnes âgées, le principal représentant de la Fédération a collaboré étroitement avec le Groupe du vieillissement du Département des affaires économiques et sociales à une enquête mondiale effectuée par des ONG pour préparer le document final de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement.
- 1999-2002 : La Fédération a créé et dirigé des groupes de travail avec l'OMS et l'OIT sur les questions de vieillissement.

#### **Autres activités pertinentes**

- 2002 : Intervention du représentant de la Fédération à diverses réunions et conférences liées à l'Année internationale des personnes âgées et à l'Assemblée mondiale sur le vieillissement.
- Publication par la Fédération, sur invitation, d'un article dans la *Chronique des Nations Unies* à la suite de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement tenue à Madrid.

#### **Consultations et coopération avec des responsables de l'ONU**

Lors de l'Année internationale des personnes âgées et des préparatifs de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement à Madrid, le représentant de la

Fédération s'est fréquemment entretenu avec l'Ambassadeur Julia Alvarez, de la République dominicaine et Angela Aurelia Fernandez, d'Espagne ainsi que des fonctionnaires du Groupe du vieillissement du Département des affaires économiques et sociales.

**Autres exemples d'activités se rapportant au statut consultatif**

- 2001 : La Fédération, qui assurait la présidence du Comité des ONG s'intéressant aux personnes âgées a pris part à une collecte de fonds auprès de plusieurs missions pour financer la participation de représentants d'organisations non gouvernementales à l'Assemblée mondiale sur le vieillissement à Madrid et au Forum des ONG et pris des dispositions pour qu'ils puissent participer à des séminaires et discuter de problèmes qui se posaient à leurs pays.
- 1999-2002 : La Fédération a invité des responsables de missions et des représentants d'organismes des Nations Unies aux réunions du Comité.
- Présentation de rapports à la Commission de la condition de la femme et au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et échanges de vues avec les membres des deux organes.
- Coprésidence du Sous-Comité du Comité des ONG depuis 1998, date à laquelle il a été institué sous les auspices du Comité des ONG s'intéressant aux personnes âgées et du Comité de la condition de la femme.

## 5. Fédération internationale Terre des hommes\*

### (Statut consultatif spécial accordé en 1987)

#### Première partie : Informations générales

La Fédération internationale Terre des hommes est un réseau qui compte neuf organisations nationales dont le siège est dans les pays ci-après : Allemagne, Canada, Danemark, France, Italie, Luxembourg, Suisse (siège de deux organisations à savoir Terre des hommes-Suisse et la Fondation Terre des hommes à Lausanne) et République arabe syrienne. Le réseau travaille en partenariat avec des organisations Terre des hommes en Espagne et aux Pays-Bas.

La Fédération est dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies (statut consultatif spécial) ainsi qu'auprès de l'UNICEF, de l'OIT et du Conseil de l'Europe. Elle est gérée par un secrétariat international dont le siège est à Genève (Suisse) et par un bureau de liaison auprès de l'Union européenne à Bruxelles (Belgique).

La **mission** des organisations Terre des hommes consiste à fournir activement un appui aux enfants, sans discrimination raciale, religieuse, politique, culturelle ou sexiste. À cette fin, elles élaborent et mettent en œuvre des projets visant à améliorer les conditions de vie des enfants défavorisés dans leur propre environnement – familles et collectivités. La Convention relative aux droits de l'enfant est le cadre conceptuel qui oriente les activités de la Fédération.

Les organisations Terre des hommes appuient 840 projets de développement et d'aide humanitaire dans 71 pays situés en Afrique, en Amérique latine, en Asie et en Europe. Ces projets sont exécutés en collaboration étroite avec les bénéficiaires qui sont des participants de premier plan à leur propre développement.

Les organisations Terre des hommes agissent directement ou collaborent avec des organisations non gouvernementales régionales et nationales partenaires. Un élément clef de cette collaboration consiste à faciliter le développement institutionnel des partenaires de Terre des hommes.

Les projets sont de taille moyenne, prévus pour une période de temps définie et respectent les critères ci-après :

- Ils sont conformes aux dispositions de la Convention relative aux droits de l'enfant;
- Ils améliorent dans les faits les perspectives de vie des bénéficiaires;
- Ils répondent aux besoins des défavorisés et respectent l'égalité entre les sexes;
- Ils visent à apporter des solutions durables et des changements en profondeur;
- Ils ont un effet multiplicateur;
- Ils sont mis en œuvre en pleine transparence sur la base d'une méthodologie éprouvée.

---

\* La version originale anglaise du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.

Dans leurs propres pays et régions, les organisations Terre des hommes appellent l'attention du public – en particulier les enfants et les jeunes – sur les droits de l'enfant, et ce principalement par le biais de campagnes d'information s'inspirant de travaux sur le terrain.

En 2002, le budget global de la Fédération était de 56 991 790 dollars des États-Unis. En moyenne 75 % du budget provient de sources privées.

Pendant la période 1999-2002, la Fédération s'est efforcée d'améliorer la qualité de ses programmes et les organisations membres ont mis en commun leurs ressources pour le bien des enfants. La Fédération tient aussi beaucoup à collaborer avec d'autres réseaux poursuivant le même objectif; à titre d'exemple, elle est membre du groupe des organisations non gouvernementales pour la Convention relative aux droits de l'enfant, réseau le plus large du monde d'organisations non gouvernementales s'intéressant aux droits de l'enfant.

## **Partie II : Participation et contribution aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

### **II.1 Conseil économique et social et ses organes subsidiaires**

#### **II.1.1 Commission des droits de l'homme**

- La Fédération a participé aux travaux de la Commission des droits de l'homme en 1999, en 2000, en 2001 et en 2002.
- En 1999, deux déclarations orales ont été faites au sujet des droits économiques, sociaux et culturels et sur les pires formes de travail de l'enfant.
- En 2000, trois déclarations orales ont été faites sur les enfants déplacés, les droits économiques, sociaux et culturels et la traite des enfants. La Fédération a par ailleurs pris part à une réunion-déjeuner sur la prévention de la pédophilie.
- En 2001, trois déclarations ont été faites au sujet des droits économiques, sociaux et culturels, sur la pauvreté des enfants et sur la traite des enfants.
- En 2002, deux déclarations ont été faites sur les droits économiques, sociaux et culturels et sur la traite des enfants.
- La Fédération rend compte par ailleurs régulièrement à ses organisations membres des travaux de la Commission des droits de l'homme et elle a facilité la participation de certains pays en développement partenaires aux travaux de la Commission.

#### **II.1.2 Groupe de travail sur les formes contemporaines d'esclavage**

- En 1999 et en 2000, la Fédération a pris part au groupe de travail sur les formes contemporaines d'esclavage et en 1999 elle a fait une déclaration sur la traite des enfants.

### **II.1.3 Groupe de travail sur le Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés**

- En 1999, la Fédération a participé à la réunion du Groupe de travail. Depuis l'adoption du Protocole facultatif, la Fédération a favorisé sa ratification et s'est efforcée de contribuer à sa mise en œuvre.
- Le 12 février 2002, une cérémonie conjointe a été organisée à l'ONU à Genève pour commémorer la journée d'entrée en vigueur du Protocole facultatif en présence du Haut Commissaire aux droits de l'homme. La Fédération a collaboré à l'organisation de cette cérémonie.

La Fédération s'est efforcée de faciliter la tâche du Rapporteur spécial des Nations Unies sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants en lui fournissant certaines informations recueillies auprès des bureaux sur le terrain.

- En 2002, la Fédération a été invitée par le premier Forum régional sur la jeunesse (coorganisé par le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme) à faire un exposé sur la traite des enfants.
- En 2001, Terre des hommes-Suisse (un membre de la Fédération) a reçu un don du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage au titre d'un programme concernant les enfants employés comme domestiques en Haïti.

## **II.2 Comité des droits de l'enfant**

- De 1999 à 2002, la Fédération a pris part à de nombreuses sessions du Comité des droits de l'enfant et elle a régulièrement rendu compte à ses organisations membres des débats de ce Comité. La Fédération est par ailleurs membre du Groupe d'organisations non gouvernementales pour la Convention relative aux droits de l'enfant qui gère un programme spécial visant à faciliter la participation des organisations non gouvernementales aux travaux du Comité.

## **II.3 Sommets de l'ONU et sessions extraordinaires de l'Assemblée générale des Nations Unies**

### **II.3.1 Développement social**

- En 2000, la Fédération a pris part à la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le développement social. Deux ateliers ont été organisés au cours du Forum de Genève sur la prestation de services sociaux de base et sur les nouveaux partenariats relatifs aux droits de l'enfant.

### **II.3.2 Enfants**

- En 2001 et en 2002, la Fédération a participé à la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur les enfants et à son processus préparatoire. Au cours de la session extraordinaire, un film de Terre des hommes sur l'exploitation sexuelle des enfants a été projeté en tant que manifestation parallèle.
- En 2002, la Fédération a participé au **Sommet sur le financement du développement** et au **Sommet mondial sur le développement durable**.

## **II.4 Autres organes et institutions spécialisées de l'ONU**

### **II.4.1 UNICEF**

La Fédération est dotée du statut consultatif auprès de l'UNICEF. En 2001, la Fédération, en tant que membre du Groupe des organisations non gouvernementales pour la Convention relative aux droits de l'enfant, a collaboré à l'organisation d'un deuxième Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants (Yokohama, Japon) de concert avec le Gouvernement japonais, l'UNICEF et d'autres organisations non gouvernementales.

Depuis ce congrès, la Fédération a effectué un travail de suivi des engagements pris à Yokohama, par exemple concernant le tourisme sexuel touchant les enfants.

L'UNICEF a par ailleurs appuyé certains projets de Terre des hommes tels qu'un projet en Albanie pour empêcher la traite des enfants vers des pays voisins.

### **II.4.2 OIT**

De 1999 à 2002, la Fédération a assisté à la Conférence de l'OIT afin de suivre les questions relatives aux pires formes de travail de l'enfant.

## **II.5 Initiatives prises par la Fédération à l'appui des buts et objectifs de l'Organisation des Nations Unies**

En 2001, la Fédération a lancé une campagne internationale contre la traite des enfants. L'un des principaux objectifs de cette campagne est de promouvoir la ratification et la mise en œuvre du Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants.

La Fédération diffuse des informations à ses membres au sujet des manifestations, programmes et publications de l'ONU par le biais d'un magazine interne. La Fédération utilise aussi son site Web pour informer le public des activités et des conventions de l'ONU. Les organisations membres publient leurs propres documents et matériaux d'information du public, portant par exemple sur la Convention relative aux droits de l'enfant. La Fédération a par ailleurs offert une assistance technique à ses membres pour veiller à leur participation constructive aux travaux de l'Organisation des Nations Unies.

## 6. Union internationale des économistes\*

### (Statut consultatif général accordé en 1999)

L'Union internationale des économistes (IUE) est une organisation non gouvernementale indépendante créée en 1992 et fondée sur les principes du volontariat et de l'égalité de ses membres. Ces principaux objectifs sont les suivants : promouvoir les réformes économiques et sociales en tant qu'instruments du développement de la communauté internationale; appeler davantage l'attention sur le développement humain durable aux niveaux national et international; participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets nationaux et internationaux; multiplier les échanges d'informations et les contacts entre les différentes sphères de l'économie, de la science et de la technologie; favoriser l'échange généralisé des idées, des données d'expérience et des méthodes de gestion aux niveaux macro et microéconomiques; renforcer la coopération avec les organisations nationales et internationales et avec les syndicats; promouvoir la connaissance des principes défendus par l'Organisation des Nations Unies et des activités qu'elle mène.

- i) De 1999 à 2002, la répartition géographique des adhérents s'est étendue : le nombre total d'organisations membres de l'IUE est de 240 (la répartition géographique des adhérents est présentée en détail dans un document distinct).
- ii) De 1999 à 2002, les sources de financement n'ont pas changé : les ressources proviennent des cotisations des adhérents.

Les représentants de l'Union internationale des économistes ont participé aux manifestations suivantes organisées par le Conseil économique et social et l'ONU :

- 15-17 septembre 1999 : cinquante-deuxième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales (Nations Unies, New York);
- 22-26 mai 2000 : Forum du Millénaire (Nations Unies, New York);
- 28-30 août 2000 : cinquante-troisième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales (Nations Unies, New York);
- 10-13 septembre 2001 : cinquante-quatrième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales (Nations Unies, New York);
- 9-11 septembre 2002 : cinquante-cinquième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales (Nations Unies, New York);
- 12-16 février 2001 : dix-huitième session de la Commission des établissements humains (Nairobi, Kenya);
- 14 février : Groupe de contact du Conseil économique et social consacré à la décentralisation et au renforcement des autorités locales;

---

\* La version originale anglaise du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.

- Novembre 2001 : conférence sur le thème du partenariat urbain dans le cadre de la mise en œuvre au niveau local d'Action 21 organisée par le Carl Duisberg Fund et le département sénatorial consacré à l'économie et à la technologie (Berlin);
- 11 février 2002 : conférence préparatoire à la Conférence internationale de Monterrey sur le financement du développement organisée par le Centre d'information des Nations Unies (Moscou);
- 27 juin 2002 : conférence préparatoire au Sommet mondial pour le développement durable, tenu à Johannesburg, organisée par le Centre d'information des Nations Unies et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (Moscou);
- 17 septembre 2002 : présentation du rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) (World Investment Report 2002: Transnational Corporations and Export Competitiveness), Centre d'information des Nations Unies (Moscou);
- 19 septembre 2002 : table ronde organisée par le Centre d'information des Nations Unies et le PNUD sur les résultats du Sommet mondial pour le développement durable;
- 4-6 novembre 2002 : forum consacré aux objectifs du Millénaire pour le développement concernant les pays de la Communauté d'États indépendants (CEI), organisé par le PNUD (Moscou).

L'IUE a coopéré avec les organes des Nations Unies à Moscou : PNUD, Centre d'information des Nations Unies, bureau de l'UNESCO. Elle coopère également avec l'Association de Russie pour les Nations Unies et avec l'Académie internationale des télécommunications.

#### **Activités menées par l'IUE en 1999**

Application de la résolution A/S-19/33 de l'Assemblée générale des Nations Unies :

- Février : table ronde internationale sur la crise économique mondiale et le développement de la collaboration commerciale et économique entre la Russie et l'Estonie, Tallin (Estonie);
- Mars : participation du représentant résident du PNUD en Russie et de ses collègues au quatrième Congrès international sur le développement régional, Genève et Montreux (Suisse);
- Octobre : exposition et table ronde (influence des politiques régionales sur le renforcement des liens économiques et sociaux) (Moscou);
- Novembre : réunion annuelle de l'IUE sur l'économie non productive et la collaboration internationale, Limassol (Chypre).

#### **Manifestations organisées par l'IUE en 2000**

- Mars : cinquième Congrès international sur le développement régional, Genève et Montreux (Suisse);

- Juin : Forum économique de Saint-Petersbourg (Russie) (Stratégie pour le XXIe siècle : initiatives en faveur d'un développement durable et sûr);
- Juin : Réunion de scientifiques et d'économistes russes et polonais (Capitaux étrangers en Russie et en Pologne : stratégie d'investissement), Moscou;
- Octobre : conférence internationale sur le thème « Biens immobiliers : méthodes d'évaluation, légalisation juridique des transactions, assurance des investissements » (Espagne).

#### **Application de la Déclaration du Millénaire, résolution 55/12 de l'Assemblée générale des Nations Unies**

- Novembre : dixième anniversaire du Forum international : Expérience internationale et économie de la Russie (Stratégie de développement économique de la Russie au XXIe siècle), Moscou. La Secrétaire exécutive de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe a transmis son discours aux organisateurs et aux participants.

#### **Manifestations auxquelles l'IUE a participé en 2001**

- Juin : Forum économique de Saint-Petersbourg consacré au XXIe siècle : mise au point de solutions novatrices pour le bien-être de l'humanité, Saint-Petersbourg (Russie)

#### **Activités organisées par l'IUE en 2001**

- Février : Table ronde sur les mécanismes économiques et l'environnement, Moscou;
- Octobre : Réunion du jubilé de l'IUE sur le thème « Économie mondiale et coopération économique internationale. Questions relatives à la mondialisation », Dubrovnik (Croatie);
- Octobre : Table ronde organisée conjointement avec le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT) et consacrée aux principaux mécanismes disponibles pour régler de manière systématique les problèmes de logement en Russie, à laquelle a participé le Directeur exécutif d'ONU-HABITAT, Moscou;

#### **Application de la résolution 53/22 de l'Assemblée générale**

- Novembre : Forum économique annuel : Expérience internationale et économie de la Russie (qualification de la main-d'œuvre et situation économique de la Russie au XXIe siècle), Moscou. Décembre : Conférence sur le thème de l'action que la Russie devrait mener et sur la façon dont elle devrait utiliser ses ressources naturelles dans le contexte de la mondialisation, Moscou.

#### **Activités organisées par l'IUE en 2002**

- Janvier : Table ronde « Bilan de l'année écoulée : Que réserve l'avenir? », Moscou;

- Février : Conférence nationale russe sur le thème « La Russie et l'Organisation mondiale du commerce dans le cadre des régions, des industries et du monde des affaires », Moscou;
- Février : Rencontre entre des scientifiques et des économistes russes et des étudiants du Chaltanham's College (Royaume-Uni), Moscou;
- Mars : septième Congrès international sur le développement régional, Genève et Montreux (Suisse);
- Juin : Forum économique annuel de Saint-Pétersbourg : « La Russie et la Communauté d'États indépendants sur la voie du développement durable : problèmes de gouvernance », Saint-Pétersbourg (Russie);
- Novembre : Séminaire international « Russie-Argentine : les leçons de la crise », Moscou;
- Novembre : Forum national russe organisé avec l'appui du Centre des Nations Unies pour les établissements humains : « Problèmes économiques liés au développement dans les villes et agglomérations russes », Moscou;
- Décembre : Réunion annuelle de l'IUE : « Politique industrielle et sociale des pays en transition », Le Cap (Afrique du Sud).

**Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde (2001-2010) – Application de la résolution 53/25 de l'Assemblée générale des Nations Unies**

- Olympiades économiques russes annuelles (1999 à 2002) à l'intention des élèves, des étudiants et des jeunes scientifiques. Au cours de la période allant de 1999 à 2002, l'IUE a publié des documents sur l'ensemble de ses manifestations, publications, quotidiens, livrets, brochures et transactions scientifiques. Onze exemplaires au moins sont publiés chaque année.

## **7. Conseil national des femmes de Catalogne\***

### **(Statut consultatif spécial accordé en 1999)**

Le Conseil national des femmes de Catalogne (CNDC) est la branche consultative de l'Institut catalan des femmes. Ses objectifs sont les suivants : rassembler les entités qui s'emploient spécialement à promouvoir l'égalité des chances pour les femmes; faciliter la participation active des femmes de Catalogne à la vie de la société sous tous ses aspects; améliorer la communication entre l'Institut catalan des femmes et la structure associative. Le CNDC tient également les associations de femmes informées des questions qui les intéressent; fournit un cadre de rencontre pour les organisations membres; analyse et examine les sujets qui concernent les femmes; favorise les échanges entre les entités catalanes consacrées aux femmes; facilite la participation internationale; appuie les campagnes de sensibilisation et autres activités en faveur de l'égalité des chances; soutient la formation continue des femmes dans différents domaines.

Le CNDC rassemble des organisations non gouvernementales qui œuvrent en faveur de l'égalité des chances entre hommes et femmes. C'est également un groupe de pression, composé de femmes, qui soutient les organisations membres du Lobby européen des femmes en vue de promouvoir et d'étendre l'égalité des chances pour les femmes dans une Europe unie et démocratique.

Le Conseil national des femmes compte actuellement 67 entités membres (le nombre total s'élève en réalité à 148, étant donné que certaines de ces entités sont des fédérations représentant plusieurs groupes).

### **Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires ou aux conférences et autres réunions des Nations Unies**

- a) Participation à la quarante-troisième session de la Commission de la condition de la femme (du 1er au 9 mars 1999 à New York)
- b) Participation à la quarante-quatrième session de la Commission de la condition de la femme (du 28 février au 17 mars 2000 à New York)
- c) Participation à la quarante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme (du 6 au 16 mars 2001 à New York)
- d) Participation à la quarante-sixième session de la Commission de la condition de la femme (du 4 au 15 mars 2002 à New York)

### **Autres activités et participation à des manifestations pertinentes**

#### **1999**

- a) Conférence internationale sur la population et le développement, sessions extraordinaires (du 30 juin au 2 juillet 1999 à New York)

---

\* La version originale anglaise du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.

b) Les administrateurs ont pris la parole lors de deux séminaires sur les femmes, la santé et la qualité de vie [le 22 janvier 1999 et le 27 septembre 1999 à Barcelone (Espagne)]

c) Conférence internationale sur la population et le développement, sessions extraordinaires (du 30 juin au 2 juillet 1999 à New York)

d) Présentation par les administrateurs du CNDC d'un exposé sur les résultats de la quarante-troisième session de la Commission de la condition de la femme lors d'une réunion de l'Association des femmes de Catalogne (le 17 septembre 1999 à Barcelone (Espagne))

## 2000

a) Session de travail des organisations non gouvernementales et réunion gouvernementale préparatoire de la Commission économique pour l'Europe visant à examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing (Beijing+5) (du 17 au 21 janvier 2000 à Genève)

b) Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité des sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle » (du 2 au 9 juin 2000 à New York)

c) Organisation de séminaires visant à présenter les résultats de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité des sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle » et publication de ces résultats en catalan, en collaboration avec l'Institut catalan des femmes (le 14 décembre 2000 à Barcelone)

d) Publication du manifeste sur la Marche mondiale des femmes de l'an 2000

e) Organisation d'un séminaire intitulé « Les femmes et les familles de Paris », en collaboration avec le Centre national d'information et de documentation des femmes et des familles (CNIDFF) (le 26 avril 2000 à Paris)

f) Participation du CNDC à la vingt-et-unième Assemblée générale de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies (du 6 au 8 novembre 2000, à Vienne)

g) Participation du CNDC à la Session d'information destinée aux organisations non gouvernementales (les 27 et 28 novembre 2000 à Genève)

## 2001

a) Adhésion du CNDC à la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies

b) Publication d'un manifeste en faveur de l'élimination de la violence familiale à l'égard des femmes, diffusé le 25 novembre 2001 à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, organisée sous les auspices de l'ONU, auquel ont souscrit 270 organisations féministes catalanes

**2002**

a) Deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, organisée par l'ONU (du 8 au 12 avril 2002 à Madrid)

b) Troisième Congrès mondial des femmes rurales, tenu en Espagne (du 2 au 4 octobre 2002 à Madrid), organisé avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et de différentes institutions spécialisées des Nations Unies

c) Troisième séminaire européen consacré à l'égalité des chances entre hommes et femmes [les 13 et 14 juin 2002 à Santander (Espagne)]

d) Publication d'un manifeste en faveur de l'élimination de la violence à l'égard des femmes, diffusé le 25 novembre 2002, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, organisée sous les auspices de l'ONU, auquel ont souscrit 200 organisations féministes catalanes

## **8. Service and Research Foundation of Asia on Family and Culture\***

### **(Statut consultatif spécial accordé en 1999)**

#### **Buts et objectifs de la Fondation**

a) Fournir une éducation et des services spécialement conçus pour la famille en tant qu'unité.

b) Promouvoir des travaux de recherche sur la famille en tant que fondement de la société et sur le rôle qu'elle joue dans le développement durable.

c) Promouvoir la famille en tant qu'instrument du changement social, jouant un rôle indispensable de protection pour l'ensemble de ses membres face à l'augmentation de la pauvreté, de la violence, de l'inégalité, des disparités entre les sexes, de l'insécurité, et promouvoir également la gestion pacifique des ressources humaines et naturelles.

#### **Moyens par lesquels la Fondation s'est efforcée d'atteindre ces objectifs pendant la période considérée**

a) Conférences internationales, séminaires et ateliers sur la famille et d'autres questions connexes. Ces rencontres ont réuni plus de 2 000 personnes dans la région Asie-Pacifique, qui ont participé aux débats et délibérations sur les différents thèmes retenus.

b) Programmes de formation destinés aux groupes ayant de l'influence dans la région Asie-Pacifique, afin qu'ils puissent lancer des programmes sur la famille dans leurs pays respectifs. Plus de 250 personnes ont bénéficié de cette formation.

c) Exécution de projets au niveau local et prestation de services directs pour permettre à des personnes et à des familles de s'engager dans le processus du développement intégré.

d) Publications : les actes des conférences internationales et le bulletin d'information de la Fondation contiennent des articles sur la famille et d'autres questions connexes. Production audiovisuelle : la Fondation a produit des cassettes audio et vidéo sur la famille et sur des thèmes apparentés dans le cadre de programmes destinés aux populations locales.

e) Recherche : un projet de recherche a été mis sur pied en collaboration avec l'Indian Council of Medical Research, afin d'étudier les facteurs psychosociaux, culturels et liés aux services qui affectent la morbidité reproductive chez les femmes rurales en Inde. Le projet a débuté en mars 2000.

#### **Changements intervenus depuis la première demande d'admission de la Fondation**

- La répartition géographique des membres de la Fondation s'est étendue depuis 1999. L'organisation compte 47 nouveaux membres, dont 34 membres individuels et 13 associations, qui se mobilisent autour de questions sociales,

---

\* La version originale anglaise du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.

de problèmes liés à la recherche, aux programmes et à la formation, en particulier lorsqu'ils ont trait à la famille, aux enfants, à la population et aux femmes. De plus amples informations sont données dans un document distinct.

- Il n'y a eu aucun changement dans les statuts depuis 1999.
- Le budget n'a pas augmenté.
- La Fondation s'est affiliée au National Council of Family Relations (Conseil national des relations familiales) aux États-Unis.

Le nombre d'adhérents a augmenté parce que la Fondation s'est développée et qu'elle a étendu le champ de ses activités.

On a estimé que l'affiliation à de nouvelles organisations pourrait contribuer à étendre le savoir-faire de la Fondation.

*Contribution aux travaux du Conseil économique et social  
et de ses organes subsidiaires*

**8 février 1999** : La Fondation a participé au Forum des ONG sur le développement social, organisé par le Conseil international de l'action sociale et la Fondation Friedrich Ebert dans le Hall Labouisse de la Maison de l'UNICEF, à New York.

**9-19 février 1999** : Département des affaires économiques et sociales. La Fondation a assisté en qualité d'observateur à la trente-septième session de la Commission du développement social, au siège de l'ONU, à New York.

**30 mai-2 juin 2000** : UNICEF. Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants. Première session de fond au Siège de l'ONU, à New York. La Fondation y a assisté en qualité de représentant d'ONG. Le directeur a participé à la rédaction de la déclaration du groupe Asie du Sud/Asie du Sud-Est concernant le premier comité préparatoire de l'UNICEF pour le Sommet mondial des enfants prévu pour 2001.

**11-15 juin 2001** : UNICEF. Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants. Troisième session de fond au Siège de l'ONU, à New York. La Fondation y a assisté en qualité de représentant d'ONG.

*Participation à des conférences des Nations Unies  
ou à des rencontres spéciales*

**10-16 octobre 1999** : La Fondation a participé à la vingtième assemblée générale de la Conférence des organisations non gouvernementales sur le thème « Un programme d'action pour la paix, la sécurité et le développement au XXIe siècle », Séoul (République de Corée).

**22-26 mai 2000** : Conseil consultatif de planification pour les ONG. La Fondation a participé au Forum du Millénaire des ONG organisé sur le thème « The United Nations for the 21st Century », au Siège de l'ONU, à New York.

**26-30 juin 2000** : Département des affaires économiques et sociales. La Fondation a assisté en qualité de représentant d'ONG au Forum « Genève 2000 : la prochaine étape du développement social », organisé en parallèle avec la session extraordinaire de l'Assemblée générale, tenue au Palais des Nations, à Genève (Suisse).

Le directeur de la Fondation était membre du groupe Asie et a contribué à la rédaction de la déclaration écrite par les organisations de la société civile dans la région Asie-Pacifique lors de la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Sommet mondial pour le développement social et au-delà : le développement social pour tous à l'heure de la mondialisation ».

**6-8 novembre 2000** : La Fondation a participé à la vingt et unième assemblée générale de la Conférence des organisations non gouvernementales organisée sur le thème « UN/NGO Dynamics in the 21st Century. Together for Social Justice, Equality and Peace », à l'Office des Nations Unies à Vienne.

*Activités entreprises en coopération avec d'autres organismes ou institutions spécialisées des Nations Unies*

La Fondation a coopéré avec le « Programme for The Family », aujourd'hui connu sous le nom de « Focal Point for The Family » (centre de coordination de la famille).

**1999** : Programme for The Family

Le directeur de la Fondation s'est rendu au secrétariat du centre de coordination de la famille et a amplement discuté des activités menées par ce dernier et de la manière dont la Fondation pouvait y contribuer et offrir sa collaboration.

**2001** : Focal Point for the Family

Le responsable du centre de coordination a demandé au directeur de la Fondation de faire parvenir à son secrétariat les noms des personnes et des programmes spécialisés dans le domaine de la famille dans la région Asie-Pacifique. La Fondation a satisfait à sa demande.

**2002** : Focal Point for the Family

Le responsable du centre de coordination a proposé des thèmes liés à la famille pouvant constituer des sujets de recherche. Le directeur de la Fondation a proposé au secrétariat le thème suivant : « Changer les perceptions de la paternité dans le contexte sud-asiatique »; il attend une réponse.

*Activités entreprises pour soutenir les buts et objectifs des Nations Unies*

- La Fondation a mis en œuvre les résolutions adoptées par l'Assemblée générale dans le cadre de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde (2001-2010). Une série de séminaires ont été organisés sur le thème « La paix commence au sein de la famille ».
- Elle a donné suite aux suggestions du Département des affaires économiques et sociales concernant la Journée internationale des familles (15 mai), en organisant des conférences de presse, des concours de rédactions, des débats pour les étudiants de l'enseignement secondaire et supérieur, la Semaine de la famille, et des séminaires destinés au grand public dans la ville de Chennai, en Inde.
- Une section entière de sa bibliothèque est consacrée aux publications et à la documentation de l'ONU.

- Son bulletin d'information *Yatra* contient des articles consacrés au thème de la famille dans le cadre des activités menées par l'ONU.
- Des affiches des Nations Unies sont placardées dans différents bâtiments de la Fondation et un film documentaire intitulé *Les Nations Unies* est visionné durant chaque programme organisé dans ses locaux.
- La Fondation a commencé à appliquer les principes directeurs relatifs à la célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille en 2004 (résolution 56/113 de l'Assemblée générale, en date du 19 décembre 2001) et a organisé un séminaire national destiné aux hommes d'affaires, intitulé « La famille et le monde des affaires », ainsi qu'une conférence internationale « Les familles face à la mondialisation ».
- En novembre 2002, un Bureau des affaires familiales a été créé au sein de la Fondation pour resserrer les liens de collaboration avec le centre de coordination de la famille de l'ONU et lier contact avec un plus grand nombre de groupes travaillant sur ce thème dans les pays de la région Asie-Pacifique. Le nouveau Bureau a commencé les préparatifs du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille.
- La Fondation est en contact avec le bureau régional de l'UNICEF à Chennai (Inde).

## 9. Vrouwen Alliantie

### (Statut consultatif spécial accordé en 1999)

#### Buts et objectifs de Vrouwen Alliantie

Vrouwen Alliantie est une coalition de 46 organisations nationales de défense des droits des femmes, qui a pour but de promouvoir l'indépendance de tous dans une société fondée sur l'égalité entre les sexes et le pluralisme démocratique, dans le respect de la diversité culturelle. L'organisation poursuit ses objectifs en militant en faveur de :

- La redistribution du travail rémunéré et non rémunéré;
- La réduction des heures de travail;
- La réévaluation du travail rémunéré et non rémunéré effectué par les femmes;
- L'individualisation du système de sécurité sociale afin de garantir l'indépendance économique;
- La fourniture des services nécessaires pour concilier vie professionnelle et responsabilités familiales, tels que la prise en charge des enfants, des personnes âgées et les droits au congé.
  - i) Le nombre d'adhérents a augmenté à raison de deux nouvelles organisations par an.
  - ii) Depuis septembre 2002, l'organisation s'est affiliée à l'Alliance internationale des femmes (AIF), qui a le statut consultatif auprès du Conseil économique et social.

#### Participation de Vrouwen Alliantie aux réunions du Conseil économique et social et à d'autres réunions organisées sous l'égide des Nations Unies

- a) Trente-septième session de la Commission du développement social, 9-19 février 1999 à New York.
- b) Quarante-troisième session de la Commission de la condition de la femme, 1er-19 mars 1999 à New York.
- c) Session d'information pour les ONG organisée par le bureau du Directeur général et le Service d'information de l'Office des Nations Unies à Genève, 22-23 novembre 1999 à Genève.
- d) Vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (Beijing+5), 5-9 juin 2000 à New York.
- e) Vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale (Copenhague+5), 26 juin-1er juillet 2000 à New York.
- f) Trente-neuvième session de la Commission du développement social et première session du Comité préparatoire de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, 23 février-mars 2001 à New York.
- g) Conférence mondiale contre le racisme, 31 août-8 septembre 2001 à Durban.

- h) Deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, 8-12 avril 2002 à Madrid.
- i) Quarante-sixième session de la Commission de la condition de la femme, 4-15 mars 2002 à New York.
- j) Quatre-vingt-dixième session de la Conférence internationale du Travail (au nom de l'AIF), 3-20 juin 2000 à Genève.
- k) Sommet mondial sur le développement durable, 26 août-4 septembre 2002 à Johannesburg.

**Autres activités pertinentes (activités visant à mettre en œuvre les résolutions de l'ONU)**

- i) Mise en œuvre du Programme d'action de Beijing, adopté par la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes en 1995, en donnant suite aux paragraphes 150 à 180 (objectifs stratégiques et mesures relatives au point F. Les femmes et l'économie). Concernant les paragraphes 157 et 158, Vrouwen Alliantie a organisé une conférence sur le thème « La mondialisation/OMC/GATT et les sexospécificités : les conséquences de la mondialisation sur les femmes », dans le but d'informer ses membres. Pour pouvoir tirer le meilleur parti de la mondialisation, les femmes doivent en comprendre les mécanismes sous-jacents et élaborer des stratégies pour en combattre les effets négatifs tout en sachant saisir les opportunités offertes. En application du paragraphe 165 g) du Programme d'action, Vrouwen Alliantie a mis l'accent sur l'importance et la valeur économique du travail non rémunéré, et a instamment prié les membres du Gouvernement et du Parlement de l'inclure dans le produit national brut (PNB). En application des paragraphes 166 a) et c) et 168 b), Vrouwen Alliantie a mené à bien des projets pour que les femmes, en particulier les femmes migrantes et rurales, aient accès à égalité avec les hommes au marché du travail et à d'autres ressources. La politique de Vrouwen Alliantie est déterminée par les questions qui sont au cœur de ses activités, à savoir le travail et la vie familiale, le revenu, la sécurité sociale et le marché du travail.
- ii) Mise en œuvre du Plan d'action de Durban, adopté par la Conférence mondiale contre le racisme en 2001, en contribuant au Plan d'action national contre le racisme par le biais d'observations écrites. Vrouwen Alliantie a ainsi souligné les effets du racisme et de la discrimination sur le marché du travail aux Pays-Bas.
- iii) En ce qui concerne la question examinée par la Commission de la condition de la femme lors de sa session de 2002, à savoir l'élimination de la pauvreté à l'heure de la mondialisation, notamment grâce au renforcement du pouvoir des femmes tout au long de leur vie, Vrouwen Alliantie a demandé que les services sociaux de base, tels que l'eau, l'énergie, l'alimentation, la santé et l'éducation, demeurent une responsabilité des gouvernements et que toutes les femmes aient accès à ces services de base. L'organisation s'est également mobilisée pour lutter contre la féminisation croissante de la pauvreté, en cherchant à améliorer la situation, en particulier des femmes âgées et des femmes seules, mères de jeunes enfants. L'organisation a rappelé aux gouvernements et aux organismes publics leurs obligations aux termes de la

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et de son Protocole.

iv) Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, adopté par la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement en 2002, Vrouwen Alliantie a contribué aux réunions du groupe de travail néerlandais sur les personnes âgées et le monde du travail, mis en place par le Gouvernement néerlandais dans le but d'inciter les personnes âgées à rester sur le marché du travail aussi longtemps que possible.

v) Pendant le Sommet mondial sur le développement durable en 2002, Vrouwen Alliantie a demandé, en coopération avec d'autres organisations de défense des droits des femmes, que le développement durable à l'échelle de la planète soit envisagé en tenant compte des besoins spécifiques des femmes. Les questions liées à la santé, en particulier à la santé génésique, ont demandé un grand travail de lobbying de la part du mouvement en faveur des droits de la femme. Vrouwen Alliantie était reliée à une ligne de communication directe entre le représentant du mouvement néerlandais de défense des droits des femmes à Johannesburg et aux Pays-Bas. L'organisation a également contribué au Plan d'action national pour Johannesburg en aidant à formuler la stratégie nationale en faveur du développement durable. Ce plan d'action prévoit des activités nationales fondées sur les résultats du Sommet mondial pour le développement durable. Vrouwen Alliantie a insisté pour que la stratégie nationale en faveur du développement durable ait une dimension sociale et qu'elle tienne compte, en particulier, des besoins des femmes.

### **Conclusion**

En étant présente à ces réunions, Vrouwen Alliantie s'efforce d'infléchir les politiques arrêtées à l'échelle internationale, en particulier celles qui concernent l'égalité entre les hommes et les femmes dans le secteur économique. Dans la mesure où l'organisation vient de se voir accorder le statut consultatif spécial, elle a acquis des connaissances et une expérience sur la création de réseaux internationaux et sur le fonctionnement interne du système des Nations Unies. Elle compte bien à l'avenir se montrer plus efficace quant au processus de décisions, en tirant parti de ses données d'expérience et des réseaux (existants).

## 10. Société mondiale pour la protection des animaux\*

### (Statut consultatif spécial accordé en 1971)

#### Exposé liminaire

La Société mondiale pour la protection des animaux est la plus importante fédération mondiale des associations de protection des animaux. Elle compte plus de 460 associations membres dans plus de 110 pays. Elle se consacre à l'amélioration de la qualité de la protection des animaux partout dans le monde. Elle veille à faire connaître et respecter les principes de protection des animaux dans le monde entier. Entre 1999 et 2002, elle a élargi sa composition en accueillant des associations d'Azerbaïdjan, du Bélarus, du Bangladesh, de la Bolivie, de la Bosnie-Herzégovine, d'El Salvador, des Émirats arabes unis, de Gambie, de Géorgie, du Guatemala, du Kazakhstan, de Maurice, du Népal, du Paraguay, de Sainte-Lucie, du Swaziland, d'Aruba et de Curaçao.

La Société est dotée du statut d'observateur auprès du Conseil de l'Europe et du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, de Humane Society of the United States, du Conseil international des agences bénévoles (ICVA), de l'Association du transport aérien international (IATA) et de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). La Société est aussi membre à part entière de la Conférence des organisations non gouvernementales affiliées à l'Organisation des Nations Unies et est dotée du statut d'associé au Département de l'information et du statut de liaison auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

#### Participation et coopération avec le Conseil économique et social et d'autres organismes des Nations Unies

Au cours de la période 1999-2002, la Société, de par son statut consultatif auprès du Conseil économique et social, a été sollicitée par de nombreux États Membres pour les assister dans des domaines divers et a travaillé de concert avec plusieurs organismes spécialisés, programmes et fonds des Nations Unies.

#### Secours en cas de catastrophe

La Société a collaboré dans ce domaine avec plusieurs organismes des Nations Unies :

**Décembre 1999, Timor-Leste.** La Société a été officiellement sollicitée par l'Organisation des Nations Unies et a participé à toutes les réunions d'information entre l'Organisation et les ONG. On lui a demandé d'apporter un appui aux autorités militaires à l'occasion de missions de sauvetage d'animaux. Elle a collaboré avec le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires en Afghanistan (UNOCHA), le Centre d'opérations humanitaires (HOC) et le Programme alimentaire mondial.

**1999-2002, Kosovo, Serbie-et-Monténégro.** La Société a collaboré étroitement avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), l'UNOCHA et des vétérinaires

\* La version originale anglaise du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.

locaux pour l'exécution d'un programme à long terme de lutte contre les chiens errants. Le projet a été confié à la Division vétérinaire de la MINUK.

**Janvier 2002, Afghanistan.** La Société a été la seule organisation de protection des animaux à apporter des secours aux animaux pris dans le conflit. Elle a travaillé en collaboration avec plusieurs organismes des Nations Unies dont l'UNOCHA, la FAO, le PAM et l'OMS. Elle a ensuite élaboré, en collaboration avec des groupes locaux, un programme à long terme pour la construction de puits destinés à la consommation des animaux de trait et des populations locales à Jalalabad. Elle a aussi mis en place un programme de formation vétérinaire pour aider les populations locales à garder leurs animaux de trait en bonne santé.

La Société a également rencontré des représentants d'UNOCHA en juillet 2002 à Genève dans le but de renforcer ses relations avec l'ONU dans le domaine des secours en cas de catastrophe.

### **Lutte contre les animaux errants et santé animale et humaine**

La Société encourage activement les programmes de lutte contre les animaux errants par des méthodes humanistes et joue un rôle actif dans les domaines liés à la santé humaine. De nombreuses initiatives menées dans ce domaine appuient les efforts entrepris en vue de « ... promouvoir la solution des problèmes internationaux dans les domaines économique, social, de la santé publique et autres problèmes connexes, et la coopération internationale dans les domaines de la culture intellectuelle et de l'éducation... » [Charte des Nations Unies, Chap. IX, Art. 55 b)].

- La Société est représentée au Comité directeur de l'OMS de lutte antirabique en Asie et a participé à des conférences au Viet Nam (2001) et en Inde (2001).
- En 2000, la Société a contribué à une publication du Centre collaborateur de l'OMS pour la lutte antirabique intitulée *Dogs, Zoonoses and Public Health* (éd. McPherson, Meslin, Wardeler; publication CABI, 2000).
- En collaboration avec l'OMS et l'Association internationale des organisations s'occupant des interactions entre l'homme et l'animal (IAHAIO), la Société a participé à deux ateliers de formation sur la lutte contre les zoonoses qui ont eu lieu au Brésil.
- En novembre 2002, la Société a dirigé une conférence, accueillie par le Gouvernement sri-lankais, sur la facilitation de l'introduction d'un plan d'action quinquennal pour l'éradication de la rage au Sri Lanka. L'OMS est étroitement associée à ce projet.
- Entre 1999 et 2002, la Société a tenu des conférences sur « le respect des animaux de compagnie » en Thaïlande, aux Philippines, en Colombie et à Cuba. Ces conférences visent à aider au développement social en encourageant la bienveillance à l'égard des animaux de compagnie.
- Entre 1999 et 2002, la Société a organisé des formations dans le domaine de la lutte contre les animaux errants par des méthodes humanistes au profit de responsables dans plus de 20 pays.

## **Autres activités concernant le Conseil économique et social**

### *Déclaration universelle sur la protection des animaux*

Au cours du siècle précédent, la relation entre les humains et les animaux est devenue un thème dominant d'intérêt moral. Malgré les progrès accomplis dans ce domaine, il n'existe pas encore de forum international de niveau gouvernemental qui débattrait des questions concernant la protection des animaux et établirait des règles à cet égard. Étant la plus grande fédération d'associations de protection des animaux, la Société mondiale pour la protection des animaux a lancé, en 2000, l'initiative d'une Déclaration universelle sur la protection des animaux et a recueilli l'appui de 300 associations de protection des animaux dans 77 pays. Le Gouvernement philippin a ensuite accueilli une conférence intergouvernementale qui s'est penchée sur la nécessité d'élaborer une Déclaration universelle sur la protection des animaux et a adopté une proposition à cet égard. Vingt et un pays ou régions et une organisation intergouvernementale ont assisté à cette conférence : Allemagne, Australie, Bangladesh, Cambodge, Chine, Commission européenne, Égypte, Espagne, États-Unis, Inde, Indonésie, Israël, Italie, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Philippines, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saipan, Singapour, Suisse et Thaïlande.

### *Éducation humaniste*

La Société favorise activement plusieurs programmes d'éducation humaniste dont certains appuient les efforts menés par les Nations Unies en vue de « ... favoriser le relèvement des niveaux de vie, le plein emploi et des conditions de progrès et de développement dans l'ordre économique et social... » [Charte des Nations Unies, Chap. IX, Art. 55 a)].

**Les concepts de protection des animaux** a été écrit par la Société en coopération avec l'Université de Bristol. Ce projet encourage l'intégration d'un enseignement sur la protection des animaux dans les programmes universitaires dans le monde. Il s'intéresse à divers sujets couvrant les questions de protection des animaux de trait, de la nature, des animaux de compagnie et des animaux de laboratoires. Ces principes bénéficient de l'appui d'institutions spécialisées telles que l'Association mondiale vétérinaire, l'Association vétérinaire du Commonwealth, l'Association mondiale vétérinaire des petits animaux et la Fédération des associations européennes d'animaux de compagnie.

**Manuels d'enseignement des soins aux animaux.** Ces manuels, parrainés par le Gouvernement taiwanais, ont été élaborés pour aider les enseignants à encourager le respect et la bienveillance à l'égard des animaux de compagnie.